

# Périodes d'ouverture

Désignation  
des espèces

Cours d'eau et plans d'eau  
de première catégorie

Cours d'eau et plans d'eau  
de deuxième catégorie

Truite fario



Omble ou saumon de fontaine



Du 12 mars au 18 septembre 2022



Omble chevalier

Truite arc-en-ciel



Du 12 mars au 18 septembre 2022

Du 1er janvier au 31 décembre 2022

Ombre commun



Du 15 mai au 18 septembre 2022

Du 15 mai au 31 décembre 2022

Brochet



Du 12 mars au 18 septembre (tout  
brochet capturé entre le 14 mars et le  
30 avril 2022 doit être  
immédiatement remis à l'eau)

Du 1er janvier au 30 janvier 2022 et  
du 30 avril au 31 décembre 2022

Sandre



Du 12 mars au 18 septembre 2022

Du 1er janvier au 31 janvier et du 28  
mai au 31 décembre 2022